

Conseil communal de Lausanne

Initiative : INTERPELLATION URGENTE
Titre : Agir contre l'augmentation du prix des transports publics

Initiante : Séverine GRAFF

Le 4 avril dernier, l'alliance SwissPass annonçait une augmentation de 4,3% du prix des transports publics dans tout le pays. Cette hausse massive, qui devrait être appliquée le 10 décembre dans toute la Suisse, inquiète celles et ceux qui s'engagent pour des transports publics plus économiques.

Malgré les solides réserves financières des CFF, l'Alliance SwissPass évoque notamment l'inflation pour justifier cette hausse des prix. Cette argumentation est de mauvaise foi :

D'une part, l'augmentation touche de façon inégale les voyageurs selon leur catégorie sociale puisque l'Abonnement général 2^{ème} classe va augmenter de 4,8 % alors que le 1^{ère} classe seulement de 1,9%. D'autre part, les tarifs des abonnements Mobilis 2 zones sont passés de 60 francs en 2010 à 74 francs en 2023. La hausse est de plus de 23%, alors que l'inflation entre novembre 2010 et mars 2023 a été de 4,6%. Les tarifs Mobilis 2 zones ont donc augmenté 5 fois plus vite que l'inflation !

Plus globalement, ces 30 dernières années, le prix des transports publics pour les ménages a augmenté trois fois plus vite que le coût des transports individuels motorisés. Alors que les collectivités publiques sont appelées à faire des efforts majeurs contre l'émission des gaz à effet de serre, alors que le pouvoir d'achat des Lausannois-es souffre, le prix des transports publics est un enjeu majeur pour le report modal et la lutte contre le réchauffement climatique.

Il est urgent que les autorités politiques communales puissent agir sur la politique tarifaire : pour rappel, les prix des transports publics locaux sont actuellement fixés selon une mécanique verticale. C'est la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) qui fixe les tarifs en fonction des kilomètres couverts par les zones tarifaires et la durée des titres de transport. Si les compagnies de transport locales y sont représentées, les CFF y sont majoritaires.

Alors que l'Allemagne lance au 1^{er} mai 2023 une politique tarifaire volontariste, avec un abonnement mensuel à 49 euros, les collectivités publiques suisses soucieuses de l'accessibilité des transports publics semblent bien impuissantes face à la Régie fédérale.

L'augmentation annoncée de 4,3% des tarifs annoncée par SwissPass alerte le groupe socialiste, qui s'inquiète également des mécanismes de fixation des prix et pose dès lors questions suivantes :

Conseil communal de Lausanne

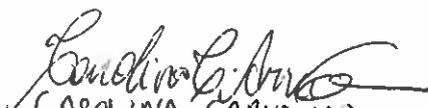
1. Quelle est la position de la Municipalité sur la hausse du prix des transports publics appelée à entrer en vigueur le 10 décembre prochain ?
2. Quels leviers la Municipalité peut-elle actionner afin que les usagers et usagères lausannois soient touchés le moins possible par ces hausses ?
3. Quelle position la Municipalité a-t-elle prise dans le cadre du Conseil d'administration des transports publics lausannois ?
4. Quels sont les critères de prise de décision au sein de la communauté tarifaire vaudoise et quelle est la marge de manœuvre de la Municipalité ou respectivement des transports publics lausannois pour faire entendre leur voix ?
5. Des discussions sur cette thématique ont-elles eu lieu au sein de la communauté tarifaire vaudoise ? Si oui, quelles en ont été la teneur et quelles décisions ont-elles été prises ?

L'interpellatrice remercie par avance la Municipalité pour ses réponses.

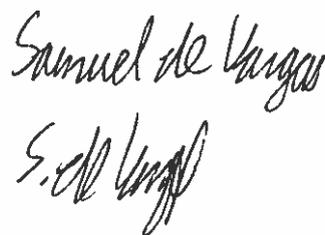
Lausanne, le 2 mai 2023



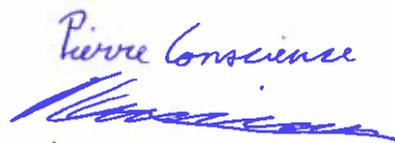
Séverine GRAFF



CAROLINA CARVALHO



Samuel de Vargas



Pierre Conscience